

6 SEPTEMBRE 1995 — POURSUITE ET ARRESTATION DE MARCIA SIMON

Peu après 23 h le 6 septembre, Marcia Simon a décidé de se rendre au parc pour s'assurer que ses fils, Kevin et Marlin, allaient bien. Au moment de quitter la caserne, elle a remarqué que la voiture blanche de Pierre George bloquait l'une des barrières donnant accès au camp militaire.

Accompagnée par sa mère, Melva George, Marcia Simon a roulé sur la route d'accès se trouvant à l'intérieur du camp, qui est parallèle à Army Camp Road. Elle pouvait voir de nombreux phares de véhicule qui se dirigeaient dans sa direction. Quelqu'un dans le véhicule de tête lui a crié de dégager la voie et lui a dit de ne pas se rendre au parc. Marcia Simon a décrit la « voix de l'homme » comme étant « très effrayante ». Elle a mentionné : « Dès que j'ai entendu sa voix, j'ai tout de suite su que quelque chose de terrible s'était produit et j'étais très inquiète pour mes fils. »

Son fils Marlin, visiblement « secoué », s'est approché d'elle dans une voiture et lui a dit que « les policiers avaient fait feu sur tout le monde ». Malgré son inquiétude concernant Kevin, Marcia Simon avait sa mère âgée avec elle et elle a donc fait demi-tour pour retourner à la barrière du camp militaire. La voiture de Pierre George n'était plus stationnée près de la barrière.

Marcia Simon a remarqué son cousin Roderick George en état de choc qui marchait près de la barrière. Il a dit à Marcia que son fils Nicholas Cottrelle, qui était recroquevillé à l'arrière de sa voiture, avait un « trou » dans son corps¹. Marcia Simon a immédiatement retourné à sa voiture, « déterminée à se rendre au téléphone public le plus proche pour demander l'envoi d'ambulances pour transporter les blessés ». Elle était très inquiète de savoir si son plus jeune fils Kevin avait « également été abattu et s'il n'était pas étendu quelque part ».

À peu près au même moment, le poste de contrôle « D » a été déplacé de son emplacement sur Army Camp Road, au nord de la zone construite, jusqu'à un nouvel endroit situé sur la route 21, à l'ouest d'Army Camp Road, en direction de Kettle Point. Les policiers qui se trouvaient à l'intersection de la route 21 et d'Army Camp Road ont également reçu l'ordre de quitter leur position après

¹ Roderick George a appris plus tard que Nicholas n'avait pas été touché par un projectile d'arme à feu. Il avait été blessé par un morceau de verre.

avoir entendu les coups de feu. Ils se sont dirigés eux aussi vers le nouvel emplacement du poste de contrôle « D ».

Lorsque Marcia Simon, accompagnée par sa mère, s'est approchée en voiture de l'intersection d'Army Camp Road et de la route 21, aucun barrage ni autre obstacle ne bloquait la circulation. Même si une seule auto-patrouille se trouvait à l'intersection, rien n'indiquait que les véhicules devaient s'arrêter près des policiers. Marcia Simon a tourné à gauche pour sortir du camp militaire et se retrouver sur Army Camp Road en direction de la route. M^{me} Simon a prétendu qu'une fois arrivée à la route 21, elle s'est arrêtée, a mis son clignotant et a tourné à gauche avec l'intention d'aller au téléphone public le plus proche situé au restaurant MacPherson à Northville, à moins de cinq minutes de là. Northville se trouve à environ quatre kilomètres d'Army Camp Road, sur la route 21, en direction de Grand Bend. Marcia Simon avait l'intention de conduire à la vitesse limite sur la route 21, car elle ne voulait pas donner une excuse à la police pour suivre son véhicule ou l'arrêter.

L'agent Lorch et son coéquipier étaient dans leur auto-patrouille sur Army Camp Road en direction de la route 21 vers 23 h 10. Ils ont vu la voiture de Marcia Simon devant eux. Ils l'ont vue contourner un véhicule qui avait été arrêté par des agents à l'intersection et tourner à gauche sur la route 21. Les agents ont suivi la voiture. Comme il croyait que le véhicule arrivait de l'endroit où la fusillade avait eu lieu, l'agent Lorch avait l'intention de demander à la conductrice de se ranger sur le côté afin de pouvoir identifier les occupants.

Les agents Gransden et Dougan étaient également dans leur auto-patrouille sur la route 21 en direction du nouvel emplacement du poste de contrôle « D » lorsqu'ils ont vu le début d'une poursuite de véhicule à l'intersection d'Army Camp Road et de la route 21. Ils ont alors fait demi-tour pour participer à la poursuite. Bien que l'agent Gransden ait remarqué que le véhicule ne s'était pas arrêté à la hauteur du panneau d'arrêt, cette infraction « n'était pas ce qu'il avait en tête » ce soir-là; en fait, l'agent Dougan et lui-même croyaient tous les deux que la voiture venait de quitter les lieux d'une fusillade et qu'elle pouvait transporter un accusé ou un témoin. L'agent Gransden craignait que les occupants du véhicule soient armés.

L'agent Lorch et son coéquipier ont actionné les clignotants d'urgence. Ils ont communiqué par radio avec le poste de commandement pour lui indiquer qu'ils poursuivaient un véhicule. On leur a demandé de continuer à suivre la voiture, mais d'éteindre les clignotants d'urgence. L'agent Lorch a estimé que les clignotants d'urgence de l'auto-patrouille ont été actionnés pendant environ la moitié du trajet entre Army Camp Road et le restaurant MacPherson.

C'est seulement après avoir parcouru environ 2 kilomètres à partir de la barrière du camp militaire que Marcia Simon a réalisé que deux voitures de police

la suivaient en actionnant leurs clignotants d'urgence. L'une des auto-patrouilles est venue se placer à côté de sa voiture, puis a continué à la suivre. M^{me} Simon, qui avait à ses côtés sa « mère terrifiée », « essayait de comprendre pourquoi [elle] était poursuivie ». Elle n'était pas certaine si elle devait s'arrêter et demander l'aide de la police pour les Autochtones sur lesquels on avait fait feu et qui avaient été blessés dans le parc. Durant les audiences, M^{me} Simon a expliqué pourquoi elle a continué à se diriger vers le téléphone public à Northville :

[...] J'ai continué à rouler. Je ne savais pas trop si je devais leur demander de l'aide puisqu'ils venaient tout juste de faire feu sur les nôtres. Et ils auraient dû en savoir assez pour obtenir de l'aide s'ils avaient fait cela. Et il ne semblait pas y avoir de l'aide qui venait. Étant donné qu'il n'y avait aucune raison de m'arrêter, j'avais peur qu'ils veuillent m'arrêter et tirer aussi sur moi.

L'agent Dougan a reconnu que le fait d'éteindre les clignotants d'urgence de l'auto-patrouille « pourrait avoir dérouté la conductrice ». À mon avis, la mise hors fonction des clignotants d'urgence a transmis un signal confus à Marcia Simon qui ne savait plus alors si les agents de la Police provinciale de l'Ontario voulaient qu'elle se range sur l'accotement.

Le coéquipier de l'agent Lorch a communiqué par radio avec Lima 2 au Centre des opérations tactiques (COT) pour signaler le numéro d'immatriculation de la voiture, mais n'a reçu aucune information à propos du véhicule ou de ses occupants de la part de Lima 2. Durant la poursuite, les agents de police ne se sont pas informés si une voiture correspondant à la description de celle qu'ils suivaient avait été impliquée dans l'altercation survenue à l'extérieur du parc Ipperwash.

Marcia Simon conduisait à une vitesse variant entre 75 et 80 kilomètres à l'heure, ce qui est égal ou inférieur à la limite de vitesse. L'agent Lorch a convenu que Marcia Simon ne conduisait pas d'une manière dangereuse ou imprévisible et qu'à part le fait de ne pas obéir aux policiers qui lui demandaient de se ranger sur l'accotement, elle semblait suivre les règles du code de la route.

15.1 Arrivée au téléphone public à Northville et arrestation de Marcia Simon

Marcia Simon a tourné pour entrer dans le parc de stationnement du restaurant MacPherson à Northville. Elle a couru vers le téléphone public qui était fixé au mur extérieur du restaurant et a composé le « 0 ».

Les deux auto-patrouilles l'ont suivie et se sont stationnées de biais du côté conducteur du véhicule, leurs phares éclairant la scène. L'agent Lorch a contourné la voiture de M^{me} Simon pour se placer devant. Pendant qu'il avançait,

l'agent Lorch a crié : « Police, ne bougez pas. » Il tenait une carabine pointée en direction de Marcia Simon. Il lui a ordonné de montrer ses mains, d'arrêter de bouger et de déposer le téléphone. Les agents Gransden et Dougan se sont accroupis en position défensive derrière leur auto-patrouille, leurs armes pointées vers Marcia Simon. L'agent Gransden a également demandé à M^{me} Simon de « montrer ses mains ».

À l'arrière-plan de l'enregistrement audio de l'appel logé par Marcia Simon à l'opératrice, on entend l'agent Lorch crier : « Ne bougez pas, madame. » Marcia Simon répond : « Je ne fais que parler au téléphone, rangez votre arme. » Marcia Simon a dit à la police qu'elle tentait de faire venir « des ambulances pour les blessés faisant partie de son peuple ». Durant les audiences, elle a mentionné : « Je m'inquiétais pour mon fils [...] nous avons besoin de soins médicaux. » L'agent Dougan l'a entendue dire que quelqu'un à la « base » avait été abattu et avait besoin d'une ambulance, mais qu'il n'était pas question de demander l'aide de la police parce que celle-ci ne les avait jamais aidés auparavant.

Après que Marcia Simon eut expliqué qu'elle téléphonait dans le but de faire venir une ambulance, l'agent Lorch a entendu sur son poste radio qu'une ambulance avait été appelée. Il a affirmé sous serment qu'il lui avait dit qu'une ambulance avait été appelée et lui avait demandé de s'éloigner du téléphone. Les agents ne pouvaient pas voir les deux mains de Marcia Simon parce que celle-ci leur tournait le dos tout au long de l'échange de paroles.

Les agents de police se sont avancés en direction de Marcia Simon et de sa mère âgée Melva George, leurs armes pointées vers elles. Durant les audiences, M^{me} Simon a déclaré :

« Je n'arrivais pas à croire qu'on pointait des fusils vers moi parce que je tentais de téléphoner pour obtenir de l'aide médicale [...] Je leur ai tourné le dos de façon qu'ils ne voient que l'arrière de ma tête. S'ils avaient l'intention de m'abattre, ils devraient alors me tirer derrière la tête.

L'agent Gransden s'est avancé vers le téléphone en pointant son arme en direction de la cabine téléphonique. Il s'est approché de Marcia Simon, « a saisi celle-ci » par sa veste et l'a éloignée du téléphone. L'agent Lorch a vu l'agent Gransden se débattre avec elle et a tenté d'aider son collègue. Dans l'enregistrement audio de l'appel logé à l'opératrice, on peut entendre l'agent Lorch crier : « [C]ouchez-vous sur le sol. »

Marcia Simon a affirmé sous serment qu'on lui a arraché violemment le téléphone des mains. Elle a été poussée sur le capot de sa voiture, puis couchée

sur le sol, ce qui lui a fait perdre ses lunettes qui ont tombé sur le parc de stationnement en gravier. Elle pouvait entendre sa mère hurler, tentant de convaincre la police que sa fille venait tout juste de subir une greffe osseuse au poignet, mais les policiers n'y ont prêté aucune attention.

Une fois Marcia Simon couchée sur le sol, la police lui a menotté les mains derrière le dos. Les agents ont procédé à une fouille pour trouver des armes. Ils n'en ont trouvé aucune. L'agent Lorch a affirmé sous serment qu'il avait dit à Marcia Simon qu'elle était en état d'arrestation pour ne pas avoir obtempéré à l'ordre d'arrêter des policiers. Marcia Simon a affirmé qu'elle n'a jamais été informée de la raison de son arrestation.

Après s'être remise sur ses jambes, Marcia Simon a vu sa mère affolée parce que les policiers lui criaient des choses et pointaient leurs armes vers elle.

Je me suis inquiétée pour ma mère dès le moment où l'on m'a projetée au sol et j'ai essayé de prier. Elle avait ses médicaments avec elle, mais ils ne lui ont pas permis de les prendre. De plus, ils pointaient leurs fusils vers sa tête et lui criaient de mettre ses mains en l'air, mais elle leur disait qu'elle ne le pouvait pas à cause de ses problèmes d'arthrite.

Je croyais qu'ils allaient l'abattre et je les ai suppliés de ne pas le faire. Je leur ai dit : « Laissez-la tranquille. Elle ne faisait que m'accompagner. Elle n'a rien fait de mal. » Je leur ai demandé si c'était la façon qu'on leur avait enseigné de traiter les veuves âgées aux cheveux gris et cela a semblé les calmer un peu. Ils n'avaient pas de réponse à cette question.

Conformément au récit de Marcia Simon, l'enregistrement audio de l'appel téléphonique logé à l'opératrice fait entendre Marcia Simon criant : « Laissez-la tranquille. » Dans son témoignage, l'agent Dougan a convenu que de longs fusils ont été pointés en direction de la conductrice et de sa passagère.

L'opératrice a communiqué avec les ambulanciers, leur a donné le numéro de téléphone de la cabine téléphonique et a rapporté ce qui suit :

OPÉRATRICE : La dame m'a téléphoné et m'a dit qu'elle avait besoin d'une ambulance parce que des gens avaient été abattus et que c'était la police qui avait tiré sur eux.

Après que l'agent Lorch eut parlé à Melva George, il lui est venu à l'esprit que la conversation téléphonique avait pu être enregistrée. Il a appelé l'opératrice

qui l'a mis en communication avec un sergent de police au Centre d'acheminement des appels 911 de Sarnia. L'agent Lorch lui a dit qu'il y avait eu un incident et qu'un appel avait été fait à partir de la cabine téléphonique peu de temps auparavant. Il a demandé que l'enregistrement de l'appel soit « mis de côté » et on l'a avisé qu'il le serait.

Il y a eu une contradiction entre la preuve fournie par la police et le témoignage de M^{me} Simon à propos de la lecture de ses droits et de la possibilité de consulter un avocat. L'agent Lorch a affirmé sous serment qu'il avait pris une carte et lu à Marcia Simon son droit d'avoir recours à un avocat et qu'elle lui avait dit vouloir communiquer avec un avocat. L'agent Lorch l'a informée qu'elle pourrait téléphoner du poste de police où elle pourrait parler à un avocat en privé. Cependant, Marcia Simon nie que l'officier de police lui a lu ses droits ou lui a dit qu'elle pourrait communiquer avec un avocat à partir du poste de la Police provinciale de l'Ontario.

Marcia Simon a dit à sa mère de téléphoner aux animateurs d'une émission de radio sur les questions autochtones de l'Université Western Ontario pour les informer de cet incident. Elle a également demandé à Melva George de communiquer avec le directeur de département de son école pour qu'il fasse appel à un enseignant suppléant pour ses élèves.

On a fait asseoir Marcia Simon sur la banquette arrière de l'auto-patrouille des agents Gransden et Dougan.

Les agents de la Police provinciale de l'Ontario savaient que Marcia Simon tentait de communiquer avec des ambulanciers pour qu'ils viennent s'occuper de gens blessés par balle. Pourtant, après avoir entendu l'explication fournie pour justifier son comportement, ils ne se sont pas demandé s'il était approprié de procéder à l'arrestation. Aucun des agents de la Police provinciale de l'Ontario ne lui a posé des questions sur l'endroit où se trouvaient les blessés éventuels afin de s'assurer que les besoins médicaux de ces gens soient comblés.

Avec Marcia Simon et Melva George à bord de leur auto-patrouille, les agents Gransden et Dougan se sont dirigés vers Ipperwash Road et la route 21 pour les transférer dans le fourgon cellulaire. L'agent de police Denis Leblanc est arrivé dans le fourgon cellulaire au coin d'Ipperwash Road et de la route 21 à 23 h 55. L'agent Gransden l'a informé que Marcia Simon avait été mise en état d'arrestation pour ne pas avoir obtempéré à l'ordre d'arrêter donné par les policiers et qu'on lui avait lu ses droits. L'agent Leblanc devait l'amener au détachement de Forest de la Police provinciale de l'Ontario. On a passé ensuite les menottes à Marcia Simon avant de la placer à l'arrière du fourgon cellulaire.

Les agents Gransden et Dougan ont ensuite conduit Melva George à son domicile dans la réserve de Kettle Point.

Le fourgon cellulaire avec Marcia Simon à bord est arrivé au poste de police du détachement de Forest de la Police provinciale de l'Ontario. Une discussion entendue par hasard dans le garage du détachement de Forest de la Police provinciale de l'Ontario a permis à Marcia Simon d'apprendre que quelqu'un avait été abattu et qu'il était dans un état critique.

Marcia Simon a affirmé sous serment qu'un agent, fâché de la voir porter une veste militaire, l'avait frappée sur l'épaule pendant qu'elle se trouvait dans le garage. Elle a expliqué à l'agent de la Police provinciale de l'Ontario qu'un certain nombre d'uniformes avaient été laissés dans les casernes de l'armée après le départ de la police militaire du camp Ipperwash cet été-là. Durant les audiences, l'agent Leblanc a affirmé sous serment qu'il avait simplement dit à Marcia Simon que le fait de porter cette veste constituait une infraction, mais il a dénié le fait qu'il était fâché. L'agent Leblanc a dit à M^{me} Simon qu'il avait besoin de la veste militaire. On a ordonné à Marcia Simon d'enlever la veste ainsi que ses bas et ses souliers.

La police a pris des photos signalétiques de Marcia Simon. On l'a enfermée dans une cellule et elle a passé plusieurs heures en détention au détachement de Forest. Elle voulait téléphoner à son cousin Ron George, un avocat. Marcia Simon a affirmé sous serment qu'au moment de son arrestation, on ne lui a pas donné l'occasion de téléphoner ou de communiquer avec un avocat.

Aux premières heures de la matinée du 7 septembre, lorsqu'une personne du détachement de police est venue faire une vérification dans la cellule de Marcia Simon, celle-ci s'est plainte du fait que la police ne lui avait pas donné l'occasion de téléphoner à un avocat.

Marcia Simon pense qu'il était environ 2 h 30 lorsqu'on lui a permis enfin de communiquer avec un avocat et de se prévaloir de ses droits légaux. Elle a parlé à Ron George qui lui dit que Dudley avait été abattu et qu'il était décédé. Ron George lui a affirmé que son fils Kevin n'était pas parmi les blessés qui avaient été transportés à l'hôpital. Marcia Simon voulait savoir si des accusations criminelles avaient été portées contre elle.

Lorsque le sergent-détective d'état-major intérimaire Wright a appris qu'une femme était gardée en détention à la suite d'une poursuite effectuée précédemment, il a ordonné qu'on la libère immédiatement et sans condition. Il pensait que le détachement de Forest était un « endroit dangereux » et ne voulait pas qu'un civil soit en état d'arrestation. Il savait qui était Marcia Simon, connaissait la raison de son arrestation et croyait que la Police provinciale de l'Ontario pouvait sommer M^{me} Simon de comparaître à une date ultérieure si la police le jugeait à propos.

Aux premières heures de la matinée du 7 septembre, Marcia Simon a été transportée dans une auto-patrouille de la Police provinciale de l'Ontario jusqu'à

l'Indian Hills Golf Course où elle a été remise à deux agents de police de Kettle Point, le chef Miles Bressette et l'agent Wally Kaczanowski. Les policiers l'ont conduite au domicile de sa mère à Kettle Point.

Le jour où Marcia Simon a été libérée, son frère a pris des photos des blessures qu'elle avait subies lors de son arrestation par la Police provinciale de l'Ontario. Elle avait des ecchymoses à un bras et le poignet qui avait précédemment fait l'objet d'une greffe osseuse lui faisait mal. Elle avait également mal à l'aîne.

Physiquement et émotionnellement, Marcia Simon avait de la difficulté à reprendre son poste d'enseignante à London. Ses élèves ont appris par les médias qu'elle avait été emprisonnée, qu'elle avait subi des ecchymoses et qu'un membre de sa collectivité était décédé de blessures par balle. Bien que ses élèves veuillent parler des événements du 6 septembre, le directeur de son département lui a demandé d'éviter de tels échanges. Marcia Simon a dit qu'on lui a refusé de consulter un psychologue par l'entremise de l'école, service qui est censé être offert dans les cas d'événements traumatisants. M^{me} Simon a trouvé difficile de travailler dans ce qu'elle sentait être une « ambiance dépourvue de soutien ». Elle a démissionné de son poste à la fin de l'année scolaire.

Marcia Simon a critiqué la police pour plusieurs raisons. La force physique que les agents de la Police provinciale de l'Ontario ont employée à son endroit lorsqu'elle a utilisé un téléphone public pour demander l'envoi d'ambulances au parc pour s'occuper des blessés était inappropriée et excessive. Jusqu'à maintenant, elle ne comprend pas la raison pour laquelle la police l'a arrêtée. Selon elle, le manque de respect de la part des policiers et le comportement abusif dont ils ont fait preuve à l'égard de sa mère âgée étaient inexcusables. Marcia Simon a déclaré que Melva George « revivrait » les événements du 6 septembre 1995 : « [E]lle éclate en sanglots et dit qu'ils voulaient l'abattre. » Marcia Simon a également critiqué la police qui ne lui a pas donné l'occasion de communiquer avec un avocat dans un délai raisonnable après son arrestation.

L'impact émotionnel de cet événement sur Melva George a été confirmé par sa nièce Bonnie Bressette, qui a pris soin de Melva George durant les dernières années de sa vie. Comme l'a mentionné Bonnie Bressette durant les audiences, sa tante de soixante-dix ans :

[...] lui avait dit : « Je pensais qu'ils allaient me tuer cette nuit-là à Northville, la nuit où Dudley est mort. » [...]

J'ai passé beaucoup de temps avec elle jusqu'à ce qu'elle s'en aille et quitte ce monde et, comme cela se produit très souvent avec moi et probablement avec d'autres personnes, la peur revient lorsqu'on

l'attend le moins. [...] [C]ette femme a été saisie par cette peur jusqu'à sa mort et j'ai pu le constater parce que, même lorsque je ne la soignais plus, je montais la voir et m'asseyais avec elle. Cependant, elle avait toujours cette crainte. Elle croyait qu'elle allait être abattue cette nuit-là parce qu'elle souffrait d'arthrite et qu'elle ne pouvait mettre ses mains en l'air lorsqu'ils lui ont ordonné de le faire [...] cette peur venait souvent la hanter. Et lorsqu'on s'y attendait le moins et qu'on ne parlait même pas de Stony Point, cette peur refaisait surface.

Les événements du 6 septembre ont eu des répercussions importantes et durables sur les membres des Premières nations. Comme beaucoup de membres de sa collectivité, Marcia Simon craint les agents de police :

Lorsque je vois arriver des policiers, j'ai vraiment de la difficulté à faire face à cette situation et je travaille là-dessus. [...] J'ai eu une séance de consultation chez mon psychologue hier soir et cela m'aide beaucoup. Voilà où j'en suis de nombreuses années plus tard, à consulter pour essayer de faire face à la situation et j'y réussis graduellement.

Marcia Simon a également eu de la difficulté à se rendre à la ville de Forest en raison des souvenirs douloureux. Durant les audiences, elle a déclaré : « [I]l a fallu beaucoup de temps avant que je me sente suffisamment en sécurité pour retourner dans la ville de Forest. » Marcia Simon a mentionné que ce n'est que plusieurs années plus tard, après avoir suivi une thérapie, qu'elle a pu « se rendre à Forest sans se sentir terrorisée. [...] Il faut du temps ».

M^{me} Simon aurait aimé recevoir des excuses de la police pour la manière dont sa mère et elle ont été traitées durant la soirée du 6 septembre. Elle croit que des excuses auraient pu les aider, sa mère et elle, à se rétablir de cet incident traumatisant. M^{me} Simon était inquiète des répercussions de cet événement sur sa mère âgée : « J'aurais aimé que l'on fasse quelque chose pour l'aider, pour la rassurer qu'il y avait eu un genre d'erreur, pour lui dire qu'elle n'aurait pas dû être traitée de cette manière. »

Cependant, comme l'a mentionné Marcia Simon, même si la Police provinciale de l'Ontario lui offrait des excuses maintenant, « il est trop tard » parce que Melva George « est décédée en novembre 2000 ».

L'inspecteur Carson a affirmé sous serment qu'il était approprié de traiter l'incident survenu avec Marcia Simon et Melva George comme un amené au sol à risque élevé. Des coups de feu venaient d'être tirés et il croyait qu'elles avaient

omis de s'arrêter à un poste de contrôle. Les agents les avaient poursuivies et avaient tenté de les faire arrêter, mais elles n'avaient pas obtempéré. Les agents croyaient à la possibilité que les occupants du véhicule aient des armes à feu en leur possession et qu'ils pouvaient être dangereux. À son avis, cela justifiait le fait que les agents avaient leurs armes pointées en direction de Marcia Simon et de sa mère Melva George.

Cependant, l'inspecteur Carson a convenu que, si après un amené au sol à risque élevé : 1° les agents ne trouvent pas d'armes, 2° ils apprennent que les gens veulent simplement téléphoner pour faire venir une ambulance et 3° que rien ne prouve que ces personnes auraient pu être impliquées dans la fusillade, il « est logique » que les agents relâchent ces personnes « sur-le-champ ». Dans une telle situation, il serait inapproprié de ne pas l'avoir fait.

À mon avis, une fois que les agents eurent appris que Marcia Simon essayait d'obtenir une ambulance, que sa mère et elle étaient très effrayées à l'idée que des Autochtones avaient été abattus ou blessés dans le secteur du parc Ipperwash et que les deux femmes n'étaient pas armées ni dangereuses, la Police provinciale de l'Ontario aurait dû libérer M^{me} Simon. Les policiers auraient pu rassurer Marcia Simon et sa mère Melva George en leur disant que des ambulances avaient été dépêchées pour aider les Autochtones qui avaient été blessés et que ces gens recevraient les soins médicaux requis. Dans les circonstances, ces simples actes de compréhension et de compassion n'auraient pas compromis l'enquête de police en cours.